

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 juillet 2022
A 18 h 30.

Monsieur le Maire, Arnaud FAUQUET-LEMAITRE ouvre la Séance du Conseil Municipal à 18 h 30.

Présents : Arnaud FAUQUET-LEMAITRE, Francis DUGAUQUIER, Olivier BARTHELEMY, Gabrielle FOUQUET, Patrick CHOLIEU, Jean-Christophe BRUNEL, Tiffany EMERIC, Sylvie CASTAGNETO, Anne-Hélène CONILH.

Absent(s) excusé(s) donnant pouvoir :

Daniel TILMANT donne procuration à Olivier BARTHELEMY

Absent (es) Excusé (es) : Maxime TRANCHAND, Sylvie BROWN, Christine LAFORET, Hélène CANDELPERGHER.

Le quorum est atteint.

Monsieur Patrick CHOLIEU a été désigné comme Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que depuis le dernier Conseil Municipal qui s'est déroulé le 22 juin 2022, jusqu'à ce jour, dans le cadre des Articles L.2122-22 et L.2122-23, une décision a été prise :

Décision n°01 du 05 Juillet 2022 : Signature du MAPA Acquisition de deux véhicules communaux. Un type « fourgonette/van », un type « pick-up ». Motorisation essence, sans climatisation

Point n° 1 - Délibération N° 2022-07-07_41 du 7 juillet 2022 concernant

Approbation du contrat de mandat relatif aux travaux de création d'un nouveau forage et de réhabilitation d'un forage d'eau potable

Résultat du vote :

à l'unanimité

Point n° 2 - Délibération N° 2022-07-07_42 du 7 juillet 2022 concernant

Approbation du contrat de mandat relatif aux travaux de pose et d'installation de robinets et compteurs d'eau potable

Résultat du vote :

à l'unanimité

Point n° 3 - Délibération N° 2022-07-07_43 du 7 juillet 2022 concernant

Création d'une commission extramunicipale « Festivités »

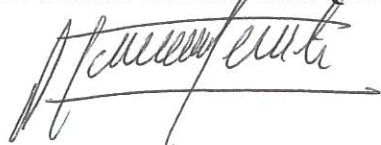
Résultat du vote :

à l'unanimité

Fin du conseil à 19h15

Le Maire,

Monsieur Arnaud FAUQUET-LEMAITRE



Le Secrétaire de Séance

